Avis

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 14

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Berne. — Du 25 juillet au 6 août prochain, aura lieu, à Berne, un cours de vacances pour instituteurs et institutrices primaires et secondaires. Ce cours a pour objet de fournir aux maîtres et aux maîtresses d'école l'occasion de se mettre au courant des progrès réalisés dans les sciences et de se familiariser avec les nouvelles méthodes d'enseignement.

Valais. — Le Conseil d'Etat valaisan a assigné à M. Bioley, nouvellement élu conseiller d'Etat, le Département de l'Instruction publique. En s'y installant pour remplacer M. Rey, le nouveau conseiller d'Etat ne fera d'ailleurs que retrouver une vieille connaissance, car il a occupé déjà il y a trente ans ce discatère, auquel il donna une puissante impulsion.

M. Henri Bioley, originaire de Massongex, est né à Forli, Italie, le 13 août 1841. Il n'hésita pas à abandonner le barreau où une brillante carrière l'attendait, pour défendre la cause catholique. Député au Grand Conseil, il fut président de ce corps de 1893 à 1895, conseiller d'Etat de 1871 à 1883, président du Tribunal de Monthey dès 1883 jusqu'en 1901 où il fut élu président de la Cour d'appel. Il fait partie du Conseil national depuis 1896.

AVIS

Les membres de la Caisse de retraite sont informés que le Conseil d'Etat a fixé à **30 fr.** la cotisation à payer pour l'année 1904. En conséquence les sociétaires qui doivent la dite cotisation sont invités à la verser d'ici au 31 juillet courant, entre les mains de M. Corminbœuf, caissier à Belfaux. Passé ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement aux frais des intéressés.

Fribourg, le 12 juillet 1904. *Le Secrétaire*, H. Guillot.

***

Les épreuves pour l'obtention du *brevet de capacité* que doivent subir les aspirants intituteurs et institutrices de langue française, auront lieu au Lycée de Fribourg, les 26, 27, 28 et 29 juillet pour tous les candidats. L'examen commencera chaque jour, à 8 heures du matin. *Direction de l'Instruction publique.*

***

Nous recommandons l'examen du supplément joint au présent numéro. Les ouvrages qui s'y trouvent mentionnés ont obtenu, dans notre pays et en Allemagne, un succès rapide et bien mérité.

L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité; il faut tourner l'instruction en éducation, ou l'on n'a rien. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation et surtout l'éducation religieuse. Cousin.